

Rapport financier 2022 Association des journalistes de l'information sociale

Au 31 décembre 2022, l'AJIS disposait de 103 017,25 € sur ses comptes bancaires, contre 92 320,32 € fin 2021.

Les recettes de l'association sont de 98 248,00 € contre 67 449,52 € l'année précédente.

Parallèlement, nos dépenses sont à 87 548,57 € contre 52 939,47 € en 2021.

L'année 2022 a été très riche en opérations et activités. Les recettes de ce poste ont largement dépassé le prévisionnel, grâce aux très nombreux grands rendez-vous auxquels les journalistes ont participé en masse. Après deux années de crise sanitaire, elles ont même dépassé celles de 2019, ce qui nous satisfait grandement.

Et pourtant, en dépit d'un nombre d'événements particulièrement important, les dépenses liées n'ont pas explosé. C'est le fruit des efforts d'économies faits depuis plusieurs années pour chercher de nouveaux lieux et négocier les tarifs.

Côté adhésions, l'AJIS s'est attachée au cours de l'année 2022 à consolider ses comptes. En 2021, grâce au travail du bureau, l'association a pu passer de 80 partenaires à 110. À fin 2022, 105 d'entre eux nous ont renouvelé leur confiance et cinq ont rejoint notre association, et nous les en remercions.

Le bureau s'inquiète davantage de la légère, mais régulière, baisse du nombre d'adhérents journalistes. Au gré des changements de postes, environ 40 journalistes par an ne renouvellent pas leur cotisation. Cela est partiellement compensé par la trentaine de journalistes qui nous rejoignent chaque année. Comme nous le savons, cette diminution est notamment liée au recul de la place du social dans les différentes rédactions. Le bureau reste donc très attentif sur cette question.

Comme annoncé lors de la dernière AG et budgété dans le prévisionnel 2022, une refonte du site internet a été engagée cette année. En 2022, nous avons dû trouver un nouveau prestataire pour assurer les opérations les plus urgentes, et avec qui pouvoir conclure un nouveau contrat de maintenance. D'autres dépenses seront engagées sur ce poste pour l'année 2023.

Le bureau souhaite enfin attirer votre attention sur le fait que certaines dépenses et recettes de ce budget 2022 concernent l'année 2021.

S'agissant des dépenses, comme l'an dernier, dans la partie "salaires et cotisations", le bureau rappelle que certaines cotisations (20 126 €) n'avaient pas été prélevées par l'Urssaf en 2020 et 2021 du fait de la crise sanitaire. L'association s'en est donc acquittée début 2022.

Parmi les recettes, 15 partenaires ont réglé leur cotisation au titre de l'année 2021 au début de l'année 2022, pour un montant total de 4 450€. De la même façon, plusieurs partenaires se sont acquittés des factures concernant des insertions publicitaires dans l'annuaire 2021-2022 au début de l'année civile, pour un montant de 12 320€.

En prenant en compte ces différents éléments, les recettes de l'association au titre de l'année 2022 uniquement s'élèvent à 81 478,00€, tandis que les dépenses comptent pour 67 422,57€.

Bilan financier

Recettes au 31 décembre 2022

Rubriques	Réalisé en 2022	Prévisionnel 2022 (rappel)	Réalisé en 2021 pour mémoire
• COTISATIONS			
Journalistes 2022	14 910,00	15 600,00	15 600,00
Journalistes retraités 2022	300,00	240,00	240,00
Amis de l'AJIS 2022	30,00	45,00	45,00
Partenaires 2021 (cotisation à 250 €)	2 000,00	-	-
Partenaires 2022 (cotisation à 250 €)	17 750,00	15 000,00	15 000,00
Partenaires 2021 (cotisation à 350 €)	2 450,00	-	-
Partenaires 2022 (cotisation à 350 €)	12 600,00	12 250,00	12 250,00
<i>Sous-total cotisations</i>	<i>50 040,00</i>	<i>43 135,00</i>	<i>43 135,00</i>
• ANNUAIRES			
Ventes	00,00	00,00	00,00
Insertions publicitaires (annuaire 2021/2022)	12 320,00	-	14 100,00
Insertions publicitaires (annuaire 2022/2023)	26 950,00	23 000,00	-
<i>Sous-total annuaire</i>	<i>39 270,00</i>	<i>23 000,00</i>	<i>14 100,00</i>
• OPERATIONS & ACTIVITES			
Petits déjeuners	2 784,00	1 500,00	505,00
<i>Sous-total opér° & activités</i>	<i>2 784,00</i>	<i>1 500,00</i>	<i>505,00</i>

● SUBVENTIONS & RESSOURCES DIVERSES			
Ministère éco et finances - Virt aide covid		-	500,00
Subvention Ministère Prix AJIS 2022	7 125,00	7 125,00	7 125,00
<i>Sous-total subventions</i>	<i>7 125,00</i>	<i>7 125,00</i>	<i>7 625,00</i>
TOTAL 1	99 219,00	74 760,00	65 365,00
● RECETTES FINANCIÈRES			
Produits financiers (Intérêts 2021 Livret Bleu + Tonic plus)	-	-	266,28
Produits financiers (Intérêts 2022 Livret Bleu + Tonic plus)	981,88	-	-
Variation de valeur du compte titres (par rapport au 31/12/21)	- 1 952,88	-	1 818,24
TOTAL 2	- 971,00	-	2 084,52
TOTAL GÉNÉRAL (TOTAL 1 + 2)	98 248,00	74 760,00	67 449,52

❖ Cotisations

Journalistes :

Au 31 décembre 2022, 249 journalistes ont payé leur cotisation.

Parmi ces 249, une journaliste a payé sa cotisation début décembre 2021, donc considérée valable pour 2022. 10 journalistes honoraires (retraités) et 1 journaliste en formation ont bénéficié d'un tarif préférentiel à 30 €.

Sur l'année 2022, 41 adhérents ont quitté l'association et 32 nouveaux journalistes ont adhéré.

Partenaires :

Répartition des 110 partenaires au 31/12/22 (107 sont à jour de leur cotisation) :

- 71 partenaires pour une cotisation à 250 €
- 36 partenaires pour une cotisation à 350 €

Sur l'année 2022, 5 partenaires ont quitté l'association et 5 partenaires nous ont rejoints.

Au titre des cotisations partenaires 2021, nous avons encaissé les adhésions suivantes début 2022 :

- 8 partenaires pour une cotisation à 250 €
- 7 partenaires pour une cotisation à 350 €.

❖ Annuaire

Nous avons vendu cette année au titre de l'annuaire 2022/2023 pour 26 950 € d'insertions publicitaires.

❖ Opérations et activités

Les recettes du poste « petits déjeuners », d'un montant total de 2 784 €, correspondent aux participations financières demandées aux adhérents pour les grands rendez-vous, et aux sommes perçues de la part de journalistes non-adhérents qui participent de façon occasionnelle à nos rencontres.

❖ Subvention

En 2022, nous avons perçu du SGMAS la subvention sollicitée de 7 125 € au titre du Prix de l'information sociale 2022.

Dépenses au 31 décembre 2022

Rubriques	Réalisé en 2022	Prévisionnel 2022 (rappel)	Réalisé en 2021 pour mémoire
• FONCTIONNEMENT			
Frais divers (fournit, timbres, téléphone, photocopies...)	1 644,42	3 000,00	3 032,01
Cotisations Urssaf 2020 et 2021	20 126,00	-	-
Salaires et cotisations 2022	30 268,04	38 000,00	25 459,19
Loyer	3 600,00	3 600,00	3 600,00
Expert-comptable	1 536,00	1 536,00	1 536,00
<i>Sous-total frais gestion</i>	<i>57 174,46</i>	<i>46 136,00</i>	<i>33 627,20</i>
Internet (hébergement site + Norton + maintenance)	3 555,82	1 500,00	182,14
<i>sous-total Internet (site)</i>	<i>3 555,82</i>	<i>1 500,00</i>	<i>182,14</i>
TOTAL 1	60 730,28	47 636,00	33 809,34
• PUBLICATIONS			
Annuaire fabrication/impression/envoi	9 730,75	10 047,00	10 047,96
TOTAL 2	9 730,75	10 047,00	10 047,96
• OPÉRATIONS & ACTIVITÉS			
Matinées formations, voyages, pts déj.	7 709,70	7 377,00	807,28

Cocktail après AG	0,00	-	-
Fête annuelle AJIS	2 000,00	2 200,00	2 278,30
TOTAL 3	9 709,70	9 577,00	3 085,38
• PRIX AJIS			
Prix AJIS 2021 (dotation + organisation)	-	-	5 996,59
Prix AJIS 2022 (dotation + organisation)	7 377,84	7 500,00	-
TOTAL 4	7 377,84	7 500,00	5 996,59
TOTAL GÉNÉRAL (total 1+2+3+4)			
	87 548,57	74 760,00	52 939,47

❖ Fonctionnement

Frais divers : ce poste s'élève à 1 644,42 € (fournitures, timbres, téléphone, photocopies, assurance Macif).

Le poste « salaires et cotisations » pour 2022 qui s'élève à 30 268,04 € est constitué de l'emploi à temps partiel de la déléguée Nadine. Ce poste comprend salaires et charges, chèques-déjeuner et complémentaire santé.

En raison de la crise sanitaire, le chèque emploi associatif (CEA) avait suspendu de son fait les prélèvements de cotisations en 2020 mais également en 2021. Les trésoriers de l'AJIS ont donc effectué des virements pour les mois non prélevés pour un montant total pour 2020 et 2021 de 20 126 € ; montant qui apparaît dans notre comptabilité 2022. Depuis, les prélèvements ont repris mensuellement pour 2022.

Pour l'année 2022 (comme en 2021), Nadine Decorce a perçu un salaire mensuel de 1 703 € brut pour une durée hebdomadaire de travail de 21 heures. À cela s'ajoute un 13e mois.

Elle reçoit chaque mois 11 chèques-déjeuners d'un montant de 9,38 €, dont 4 € sont à sa charge comme l'an dernier.

Le montant de la location mensuelle des bureaux de l'association reste le même depuis l'augmentation en février 2016, soit 300 € TTC. Le montant du poste « expert-comptable » de 1 536 € reste constant et correspond à la validation des comptes de l'association par le cabinet Créatis.

Le poste « internet » à 3 555,82 € est supérieur à l'estimation faite lors du prévisionnel 2022. En effet, une importante mise à jour du site internet a dû être réalisée, ce qui a nécessité le recours à un nouveau prestataire. Cette opération a révélé qu'une refonte plus globale du site devrait être effectuée. Ces travaux seront entrepris au printemps 2023.

❖ Annuaire

La fabrication de l'annuaire 2022/2023 a coûté 8 640 €.
Sur ce poste est également inclus le montant de 1 090,75 € au titre de l'envoi de l'annuaire 2021/2022 par un prestataire extérieur.

❖ Opérations et activités

Les dépenses engagées pour les opérations et activités organisées par l'association s'élèvent en 2022 à 7 709,70 €, l'association ayant pu reprendre ses activités en présentiel.

❖ Cocktail AG 2022

L'assemblée générale 2022 s'est tenue en visioconférence, comme en 2021. Il n'y a donc pas eu de frais engagés pour le cocktail.

❖ Fête annuelle

La soirée traditionnelle de la remise de l'annuaire a de nouveau pu se tenir cette année.
Son coût s'est élevé à 2 000 €.

❖ Prix AJIS

Son coût total, dotation comprise, est de 7 377,84 €.

Bilan bancaire

Compte courant Crédit Mutuel

Au 31 décembre 2022, le solde du compte courant de l'association s'élève à + 9 771,91 €.

Compte titres Crédit Mutuel

Au 31/12/22, sa valorisation atteint + 9 292,32 €. Par rapport au montant investi en 1999 (7 587,48 €), notre plus-value « virtuelle » est donc de + 1 704,84 €.

Pour rappel notre plus-value « virtuelle » était de + 3 657,72 € fin 2021.

Compte Livret bleu Crédit Mutuel

Date opération	Type Opération	Montant
	Rappel solde créditeur Livret Bleu au 31/12/21 (avec intérêts)	+ 52 801,64
24/03/22	Virement du compte courant	+ 20 000,00
27/09/22	Virement du compte courant	+ 10 000,00
31/12/22	Intérêts 2022 Livret Bleu	+ 981,64
	Solde Livret Bleu au 31/12/22	+ 83 783,28

Au 31 décembre 2022, le solde du livret bleu est de + 83 783,28 €.

Le montant total des intérêts du Livret Bleu pour 2022 est de + 981,64 €.

Le taux du Livret Bleu est de 2,00 % jusqu'à 76 500 € et 0,10 % au-delà (en 2021 son taux était de 0,50 % net et plafonné à 76 500 €).

Compte Tonic Plus Crédit Mutuel

Date opération	Type Opération	Montant
	Rappel solde créditeur Tonic Plus au 31/12/21	+ 169,50
31/12/22	Intérêts 2022 Tonic Plus (de janvier à décembre 2022)	+ 0,24
	Solde Tonic Plus au 31/12/22	+ 169,74

Au 31 décembre 2022, le solde de ce compte, ouvert en octobre 2003 avec 10 000 €, est de + 169,74 €.

En 2022, les intérêts du compte Tonic Plus se sont élevés à + 0,24 €.

Le Tonic Plus est un contrat mensuel. Il est renouvelé chaque mois en fonction des conditions du marché. Il est rémunéré à la date de rédaction de ce bilan financier à 0,02 % brut.

Situation des comptes au 31 décembre 2022

Type de compte	31.12.2022	Rappel 2021
Compte courant Crédit Mutuel	9 771,91	28 103,98
Compte titres Crédit Mutuel	9 292,32	11 245,20
Compte Livret bleu Crédit Mutuel	83 783,28	52 801,64
Compte Tonic Plus Crédit Mutuel	169,74	169,50
TOTAL	103 017,25	92 320,32

Budget prévisionnel 2023

Recettes	Montant	%	Dépenses	Montant	%
Cotis. journalistes 60 € (250)	15.000	18,4 %	Frais divers (fonct, tél, poste...)	2.000	2,5 %
Cotis. retraités + étudiants 30 € (15)	450	0,6 %	Hébergement internet/maintenance site	4.100	5 %
Cotis. Amis AJIS 15 € (8)	120	0,1 %	Loyers	3.600	4,4 %
Cotis. partenaires 250 € (73)	18.250	22,4 %	Expert-comptable	1.536	1,9 %
Cotis. partenaires 350 € (37)	12.950	15,9 %	Salaires et cotisations	34.000	41,8 %
Opérations et activités	2.500	3,1 %	Cocktail AG 2023	3.700	4,5 %
Ventes annuaires (0)	0	0	Fête annuelle (annuaire)	2.500	3,1 %
Insertions pub annuaire 2023/2024	25.000	30,7 %	Opérations et activités	12.095	14,9 %
Subvention Prix AJIS 2022	7.125	8,8 %	Prix AJIS 2023 (dotation et organisation)	7.800	9,6 %
			Annuaire 2023/2024	10.064	12,4 %
TOTAUX	81.395	100 %	TOTAUX	81.395	100 %

Pour 2023, le bureau fait le choix de maintenir la trajectoire de 2022 : l'association pourra continuer à proposer un nombre élevé d'activités, en s'appuyant notamment sur des partenariats renouvelés – tant via les cotisations que les insertions publicitaires dans l'annuaire. Ce sera aussi le retour de l'assemblée générale en présentiel, et donc l'occasion d'un moment de convivialité à la suite.

Nous souhaitons faire un focus sur 3 points : le site internet, le nombre d'adhérents, les activités.

Site internet : sécurisation pérenne

Le site (actuellement propulsé par Joomla) est sécurisé jusqu'à l'été prochain, date à laquelle une importante et complexe mise à jour vers Joomla 4 deviendrait incontournable. L'outil Joomla étant en perte de vitesse, nous avons opté pour une solution qui nécessite également des travaux conséquents, mais sera plus pérenne : basculer sous Wordpress. L'acompte a été payé fin 2022, le solde sera à régler à la livraison en 2023. D'où le maintien de dépenses prévisionnelles élevées sur ce poste. Notons que ce prestataire s'occupera de gérer le renouvellement de notre nom de domaine, et assurera l'hébergement du site, ainsi que sa maintenance.

Nombre d'adhérents : lente érosion

Comme mentionné au début du rapport, le nombre d'adhérents de l'AJIS s'érode légèrement et régulièrement depuis maintenant plusieurs années. De 285 adhérents journalistes en 2019, nous en rassemblons 249 fin 2022. Cela représente une perte d'une petite dizaine chaque année.

Nous souhaitons attirer votre attention sur ce point et notre rôle à toutes et tous pour faire connaître l'association, notamment en incitant nos collègues à y adhérer.

Les statuts de l'association permettent à des journalistes qui ne traiteraient plus des sujets sociaux de continuer à adhérer en tant qu'« amis de l'AJIS » (adhésion à 15€). Nous allons essayer de promouvoir ce type d'adhésion pour limiter l'érosion. De la même façon, nous souhaitons attirer votre attention sur le dispositif similaire existant pour les journalistes retraités.

Cette année, nous avons modifié les statuts pour que les étudiants en journalisme puissent y adhérer. Une ouverture encore peu connue. Nous en faisons actuellement la promotion, et espérons que cela commencera à porter ses fruits en 2023.

Activités

Comme exposé au début de ce rapport, le second semestre 2022 a été particulièrement riche en Grands rendez-vous (payants), ce qui nous a permis de très largement dépasser notre budget prévisionnel. Nous préférons être prudentes pour 2023, et tabler sur des recettes qui reviennent aux niveaux de 2019-2020. Nous faisons donc le choix d'inscrire dans le budget prévisionnel le même niveau de dépenses pour les activités qu'avant la crise sanitaire.

En résumé, les points clés...

❖ Concernant les recettes envisagées en 2023

- Cotisations journalistes équivalentes à celles réalisées en 2022,
- Cotisations partenaires stables par rapport au réalisé de 2022 (donc supérieures au prévisionnel pour 2022),
- Recettes provenant des activités : retour au niveau de 2019,

- Recettes grâce aux insertions publicitaires stables,
- Maintien de la subvention du prix AJIS.

❖ **Et pour les dépenses :**

- Poursuite de l'investissement pour sécuriser le site internet,
- Dépenses légèrement supérieures à celles de 2022 pour la fête du prix AJIS, et à celles de 2020 pour le cocktail lors de l'AG. Ceci afin de tenir compte de l'inflation, et du changement de lieu pour l'AG,
- Fabrication et envoi de l'annuaire : maintien du budget, avec une légère hausse des coûts d'envoi,
- Nécessité de se doter d'un outil de comptabilité : augmentation du budget frais divers.
- Maintien du budget consacré au « Prix AJIS ».

Aurélie FRANC
Trésorière de l'AJIS

Élodie TOURET
Trésorière adjointe de l'AJIS

(Janvier 2023)

Soumis à l'assemblée générale ordinaire
du 2 février 2023 à Paris.